

# APPEL À CANDIDATURE

## QUATRIÈME ÉDITION – ARLES 2024

LE FESTIVAL DE PHOTOGRAPHIE AMATEUR HENRI, LÉA, CHRIS ET LES AUTRES  
A POUR VOCATION LA VALORISATION DE LA PRATIQUE PHOTOGRAPHIQUE AMATEUR.

---

### **Le thème de la quatrième édition est : Communauté(s)**

La thématique appelle des travaux sur ce qui unit et réunit. Elle évoque les groupes sociaux rassemblés autour de centres d'intérêts, de valeurs, de croyances, d'opinions. Elle fait référence à l'identité collective, aux habitudes communes, à l'inter-action, aux liens entre les personnes et aux relations de la communauté avec le monde.

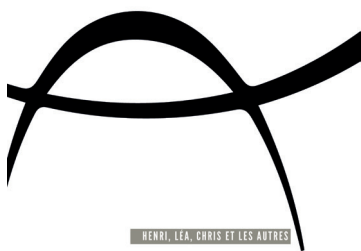
Peuvent participer tous les photographes amateurs à l'origine d'un travail photographique quels que soient leur âge et leur nationalité.

À l'issue de cet appel à candidature un jury composé de professionnels de la photographie désignera les lauréats. Sa décision est souveraine, sans appel et ne donnera pas lieu ni à critique, ni appréciation.

L'inscription est gratuite.

Dans sa logique de pédagogie et d'éveil du photographe amateur, le festival accompagne les photographes amateurs dans leur démarche d'exposition. Ainsi, une discussion est engagée autour du récit photographique, de l'édition, de la post-production, des choix liés aux formats et supports des images, de scénographie. Chaque proposition autour de la série retenue sera validée à la fois par son auteur et par la directrice artistique du festival.

La production des tirages est traitée cas par cas en fonction des tirages existants et de la scénographie proposée par le commissaire d'exposition du festival. La production des tirages est prise en charge par le photographe.



# COMPOSITION DU DOSSIER

## CALENDRIER DE CANDIDATURES :

- Ouverture des candidatures le 7 avril 2023
- Fin des candidatures le 11 juin 2023
- Le jury se réunira à Arles pendant la semaine professionnelle des Rencontres de la photographie
- Annonce des lauréats le 4 septembre 2023

## VEUILLEZ REMPLIR LE FORMULAIRE DE CANDIDATURE ET PAR LA SUITE ENVOYER VOTRE DOSSIER IMAGE

### Le dossier image doit comporter :

- Entre 15 et 20 photographies maximum ( jpeg qualité maxi 1800 x 2000 pixels environ à convertir en cm / RVB ou niveau de gris). Ces photos susceptibles d'être demandées en HD dès l'annonce de votre sélection.

Indication de la taille maximum de chaque image en prévision de la scénographie et des tirages.

Dénomination des fichiers :

Nom des fichiers : NomPrénom\_numérotation.jpg (exemple : MartinJeanne\_01.jpg)

Il est impératif de respecter ce modèle de désignation.

Le dossier **COMPLET** doit être envoyé via We transfer (<https://wetransfer.com>). à l'adresse suivante : <https://festivalphotoamateur.wetransfer.com/>

Pas de téléchargement sur un cloud, de type Google Drive, Dropbox etc...

Le photographe amateur devra pouvoir attester par écrit que les tiers, notamment les personnes qui pourraient figurer sur les œuvres ou les auteurs et ayants droits d'œuvres reproduites sur ses images, lui ont donné leur autorisation pour la représentation et la reproduction de leur image ou de leur œuvre.

Le festival décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol ou de destruction des dossiers par le jury ou pendant le festival. Il en est de même pour les œuvres confiées au festival. Les photographes récupéreront leurs œuvres à leurs frais.

**TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSÉ**

---

Lien pour le formulaire de candidature : <https://bit.ly/41aR3q0>

Lien pour le transfert des images : <https://festivalphotoamateur.wetransfer.com/>